

## Les raisons qui ont poussé Monbat à renoncer à l'acquisition d'ASSAD



Le Groupe Monbat, l'un des principaux producteurs de batteries en Europe, a dévoilé les principales raisons qui ont entraîné le retrait de la direction générale de la transaction résultant de l'acquisition de l'accumulateur tunisien ASSAD et que celui-ci ne les a pas mentionnés dans son [communiqué publié le 26 septembre](#).

Ainsi, une réunion de la direction de Monbat et des investisseurs de la société a été organisée le 8 octobre 2018, en présence d'investisseurs institutionnels et individuels, durant laquelle le management de Monbat a présenté les motifs de retrait du Groupe de la transaction concernant l'acquisition du fabricant tunisien de batteries ASSAD.

M. Petar Bozadzhiev, Directeur exécutif du Groupe, a présenté en détail les principales raisons qui ont entraîné le retrait de la direction générale de la transaction résultant de l'acquisition d'ASSAD. Le responsable a ainsi indiqué qu'il y avait eu des événements ultérieurs à la suite de la vérification initiale et qu'il a été constaté qu'une partie des risques initialement identifiés liés à l'acquisition d'ASSAD ne pouvait pas être gérée efficacement à l'avenir.

Selon le Groupe bulgare, les risques qui aboutiraient à la réalisation de « dommages graves » pour Monbat, sont :

- Les litiges des tribunaux et le statut non clarifié du terrain sur lequel l'usine ASSAD a été construite.
- L'impossibilité de conserver le contrôle d'une société algérienne, filiale d'ASSAD, en raison de l'existence d'une procédure d'exécution d'une partie des actions de cette société et compte tenu des spécificités de la législation algérienne.
- Un risque environnemental non justifié, qui n'a pas pu être projeté et n'a pas pu être géré de manière fiable.

Contactée par nos soins, la Direction Générale de la société ASSAD s'est abstenue de tout commentaire.

Source : ILBOURSA